



N° 07/2023

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président ou de la Présidente
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence	Date
		F/WF/nke/voz	6 février 2023

Championnat d'Europe féminin de l'UEFA 2023-25 comprenant l'UEFA Nations League et les European Qualifiers : règlement de la compétition, formulaire d'inscription et tirage au sort de la phase de ligue en vue de l'UEFA Nations League

Madame, Monsieur,

Au nom du Comité exécutif de l'UEFA, nous avons le plaisir d'inviter les associations membres de l'UEFA¹ à participer au Championnat d'Europe féminin de l'UEFA 2023-25, qui sera la première édition à se disputer conformément au nouveau système des compétitions de qualification pour équipes nationales féminines.

1. Règlement de la compétition

Le règlement de la compétition a été approuvé par le Comité exécutif de l'UEFA lors de sa séance du 25 janvier 2023, à Nyon. Les versions [française](#), [allemande](#) et [anglaise](#) sont disponibles sur le portail Documents de l'UEFA (documents.uefa.com).

Le règlement a été élaboré sur la base de l'inscription de 51 équipes, à savoir le nombre d'équipes qui ont disputé la dernière phase de qualification. S'il y a plus de 52 ou moins de 49 associations participantes, la formule sera adaptée et le règlement de la compétition sera amendé et publié à nouveau.

2. Système de la compétition

- a. La compétition de qualification comprend :
 - i. la phase de l'UEFA Nations League (UNL), qui est composée des tours suivants :
 - une phase de ligue,
 - des matches de promotion et de relégation,
 - la phase finale, à savoir :
 - la demi-finale 1 et la demi-finale 2,
 - le match pour la troisième place,

¹ L'invitation à participer à la compétition susmentionnée tient compte de la suspension de l'ensemble des équipes et des clubs russes des compétitions de l'UEFA jusqu'à nouvel avis, conformément à la décision prise par le Comité exécutif de l'UEFA le 28 février 2022 (voir lettre circulaire n° 21/2022) et confirmée par le Tribunal Arbitral du Sport le 15 juillet 2022.

-
- la finale ;
 - ii. la phase des European Qualifiers (EQ), qui est composée des tours suivants :
 - une phase de ligue,
 - des matches de barrage pour la phase finale ;
 - b. une phase finale (EURO féminin de l'UEFA 2025), avec :
 - i. une phase de groupe ;
 - ii. des matches à élimination directe.

Compte tenu de la continuité du système de la compétition, avec promotion et relégation lors des deux phases, de la possibilité de remporter l'UEFA Nations League et de la possibilité de se qualifier pour le Tournoi olympique de football féminin par l'intermédiaire de la Nations League, l'équipe de l'association organisatrice de l'EURO féminin de l'UEFA 2025 participera à la phase de qualification, mais aura une place garantie dans la phase finale. Si plusieurs associations organisent la phase finale, cette garantie sera étendue à deux équipes au maximum.

Pour la phase de ligue de chaque phase de qualification, les équipes seront réparties dans trois ligues : les ligues A, B et C. Pour la première phase de ligue de l'UNL, les équipes seront réparties dans les trois ligues sur la base du dernier Classement par coefficient des équipes nationales féminines de l'UEFA (ci-joint). Pour la phase de ligue des EQ, la composition des ligues sera basée sur les résultats de la phase de l'UNL.

La Ligue A sera composée de seize équipes, alors que le nombre d'équipes des Ligues B et C dépendra du nombre d'associations inscrites à la compétition. Comme la composition de chaque ligue a également une incidence sur les promotions et les relégations entre les phases et les éditions de la compétition, la structure exacte de la compétition sera communiquée en même temps que la confirmation des inscriptions, à l'exception de la voie des matches de barrage pour la phase finale, qui ne pourra être confirmée qu'après la fin de la phase de ligue des EQ, une fois que la performance de l'équipe/des équipes de l'association organisatrice/des associations organisatrices pourra être prise en compte.

3. Qualification pour la phase finale

i. Phase finale de l'UEFA Nations League

Au terme de la phase de ligue de l'UNL, les quatre vainqueurs de groupe de la Ligue A participeront à la phase finale de l'UEFA Nations League pour déterminer le vainqueur de la compétition.

ii. Tournoi olympique de football féminin

La phase finale de l'UEFA Nations League servira également de mode de qualification pour le Tournoi olympique de football féminin 2024, les deux finalistes rejoignant la France, pays organisateur du tournoi olympique, pour représenter l'Europe. Si la France atteint la finale, l'équipe classée troisième se qualifiera également.

iii. EURO féminin de l'UEFA 2025

Au début de la phase des EQ, toutes les équipes de toutes les ligues ont la possibilité de se qualifier pour l'EURO féminin de l'UEFA 2025. Les seize équipes suivantes participent à la phase finale :

- les quatre vainqueurs de groupe de la Ligue A et les quatre deuxièmes de groupe de la Ligue A au terme de la phase de ligue des EQ ;
- les sept équipes qualifiées à l'issue des matches de barrage pour l'EURO féminin de l'UEFA 2025 ;
- l'équipe de l'association organisatrice de l'EURO féminin de l'UEFA 2025.

Comme mentionné ci-dessus, le mode de qualification sera adapté en fonction des performances de l'équipe/des équipes de l'association/des associations organisatrice(s) dans la phase de ligue des EQ.

4. Formulaire d'inscription et dates de la compétition

Pour s'inscrire officiellement à la compétition, les associations doivent faire parvenir le formulaire d'inscription annexé, dûment rempli, à l'Administration de l'UEFA d'ici au **23 mars 2023** au plus tard. Seules les inscriptions soumises au moyen de ce formulaire officiel seront considérées comme valables.

Tous les matches de la phase de qualification sont disputés pendant les périodes internationales figurant dans le Calendrier international des matches de football féminin de la FIFA. La FIFA a récemment annoncé une extension de la structure existante du calendrier jusqu'en 2025. Toutefois, comme les dates exactes des périodes après 2023 devront être approuvées par le Conseil de la FIFA, les dates des phases de la compétition seront communiquées après cette approbation.

Phase de l'UEFA Nations League

- Phase de ligue de l'UNL
 - 1^{re} et 2^e journées de matches : du 20 au 26 septembre 2023
 - 3^e et 4^e journées de matches : du 25 au 31 octobre 2023
 - 5^e et 6^e journées de matches : du 29 novembre au 5 décembre 2023
- Phase finale de l'UNL
 - dates 2024 à confirmer (L'UEFA décidera des dates des matches en collaboration avec les associations nationales organisatrices.)
- Matches de promotion et de relégation de l'UNL
 - dates 2024 à confirmer
 - dates 2024 à confirmer

Phase des European Qualifiers

- Phase de ligue des EQ
 - 1^{re} et 2^e journées de matches : dates 2024 à confirmer
 - 3^e et 4^e journées de matches : dates 2024 à confirmer
 - 5^e et 6^e journées de matches : dates 2024 à confirmer

- Matches de barrage des EQ pour la phase finale
 - Premier tour : dates 2024 à confirmer
 - Deuxième tour : dates 2024 à confirmer

EURO féminin de l'UEFA 2025

- En principe, l'EURO féminin de l'UEFA 2025 aura lieu en juillet 2025. Le calendrier des matches sera établi et les dates exactes des matches confirmées après la désignation de l'association/des associations organisatrice(s).

Pour des détails supplémentaires, veuillez vous référer aux chapitres I, II et III ainsi qu'aux annexes A et B du règlement de la compétition.

5. Tirage au sort de la phase de ligue de l'UEFA Nations League et calendriers des matches

Le tirage au sort de la phase de ligue de l'UEFA Nations League aura lieu le **mardi 2 mai 2023 à 13h00 HEC** à la Maison du football européen, à Nyon, en Suisse.

De plus amples informations sur la procédure d'établissement du calendrier des matches après le tirage au sort vous seront envoyées en temps utile, avec la procédure de tirage au sort et l'invitation officielle.

6. Dispositions financières

Les associations nationales qui inscrivent une équipe au Championnat d'Europe féminin de l'UEFA 2023-25 recevront, pour chaque saison, un paiement incitatif HatTrick :

- pour 2023/24 : EUR 25 000 dans le cadre du programme HatTrick V (veuillez vous référer à l'article 15 du *Règlement HatTrick V de l'UEFA* : Participation aux compétitions juniors, féminines, de futsal et amateurs de l'UEFA) ;
- pour 2024/25 : le *Règlement HatTrick VI de l'UEFA* doit encore être approuvé.

Nous vous renvoyons au chapitre XI : « Dispositions financières » du règlement de la compétition pour tous les détails y relatifs.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de recevoir votre inscription. Dans l'intervalle, l'unité Football féminin (WomensA.NationalTeams@uefa.ch) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A



Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Annexes

- Annexe 1 : Formulaire d'inscription au Championnat d'Europe féminin de l'UEFA 2023-25 comprenant l'UEFA Nations League et les European Qualifiers
- Annexe 2 : Classement par coefficient des équipes nationales féminines de l'UEFA

Copie (avec annexes)

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission du football féminin de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich